

« Responsabilité, Rigueur et Résultats »

Joyeuses
Fêtes à tous !

Décembre 2016



LE MOT DU PRESIDENT

Rigueur budgétaire et vision du futur



Genève vit une période compliquée. Dans un contexte européen et suisse plus tendu, notre Canton peine toujours à se donner un budget, la dette demeure très lourde et certains partis politiques ajoutent une couche supplémentaire d'anxiété par leur

attitude provocatrice ou versatile. Dans ces eaux troubles, **voire belle Commune peut compter sur une équipe municipale calme, forte et compétente**, grâce à la majorité claire que la population nous a donnée en 2015 au Conseil municipal et au Conseil administratif. Les élus du PLR poursuivent une rigueur budgétaire et traquent les dépenses inutiles, mais ils développent également une **politique du logement ambitieuse pour les enfants de la Commune**. Rigueur budgétaire et investissement pour le futur, ce sont les deux piliers de la mêlée PLR, comme disent les amateurs de rugby, dont je fais partie.

Le PLR a également lancé et pilote la réflexion sur le **réaménagement de Chambésy-Dessous**, à l'occasion de la construction de la nouvelle halte CFF. Une occasion unique de **redonner vie à un quartier** malheureusement envahi par un important trafic de transit qui doit être réduit.

Le PLR, votre parti, fera tout pour **défendre votre Commune** dans le cadre de la réorganisation des tâches entre le canton et les communes. Il dispose pour cela de représentants au niveau cantonal et de solides contacts avec les autres communes.

Les **cambrjolages ont baissé en 2016** dans notre Commune et la sécurité y reste très bonne, grâce à l'action conjuguée de Pierre Maudet au niveau cantonal et de nos Conseillers administratifs Isabelle Rasmussen et Philippe Schwarm. Vous trouverez dans les pages qui suivent un bref mais très encourageant bilan de nos actions après seulement 18 mois de législature.

Rolin WAVRE

Responsabilité, Rigueur et Résultats

1. Finances

« Une bonne gestion communale, une garantie pour les générations futures »

De nombreuses réformes fiscales sont en cours. Dans le cadre de la **nouvelle répartition des tâches** canton/communes mais aussi à travers la réforme de la fiscalité des entreprises (**RIE III**). Ces changements auront des conséquences importantes pour les communes y compris pour Pregny-Chambésy. Il convient d'anticiper les besoins et la manière d'y répondre en fonction de nos moyens afin de préserver l'avenir.

Certaines décisions sont délicates à prendre et **demandent un certain courage**. C'est précisément en prévision des périodes difficiles que le PLR propose une politique responsable. Des **services de qualité** à la population et des **ressources utilisées avec rigueur**. Ce sont vos impôts et nous tenons à maintenir une **fiscalité favorable à nos résidents**, dans la stabilité. Le PLR se félicite d'avoir proposé et obtenu le **dégrèvement à 100% de la taxe professionnelle**. Ces mesures et ces décisions profitent à tous et permettent de maintenir notre autonomie communale. Pregny-Chambésy conserve la **capacité d'investir** pour son aménagement et l'entretien de ses infrastructures.

2. Logements :

« Plus de 1 logement sur 10 à Pregny-Chambésy est un logement communal »

« Une belle réussite », c'est ainsi que nous pouvons résumer les deux dernières constructions réalisées dans un temps record afin d'offrir des logements à nos enfants et donc l'opportunité de rester vivre dans leur Commune. Une motion déposée par la majorité PLR a permis de réaliser **35 nouveaux logements** en deux projets de qualité (les parcelles « Gygax » et le projet nouvellement nommé « Grandes Guénandes ».) Notre population jeune et moins jeune peut ainsi bénéficier de logements à des conditions attractives.

3. Pour nos aînés

« Continuons sur cette voie »

Notre majorité PLR souhaite aller encore plus loin, en valorisant une parcelle située à côté de l'EMS Nouveau-Kermont afin d'y construire des **logements avec assistance médicale**. Ce projet, novateur en Suisse, permettra à nos aînés en priorité de résider dans un environnement privé tout en bénéficiant d'infrastructures médicales grâce au Nouveau Kermont. Ce type de logements permet d'assurer une plus grande qualité de vie et de conserver son autonomie.

4. Sécurité

« Pas de résignation mais un vrai succès ! »

Une interaction intelligemment menée entre la police cantonale, la police municipale et la société de sécurité privée de la commune a permis de **réduire de 30% les cambriolages** dans la commune. Chaque cambriolage est encore un de trop, mais la direction est la bonne. En outre, la mise en place de caméras de **video-surveillance** à dix endroits stratégiques de la commune permet d'améliorer la sécurité de nos sites publics.

5. Salle communale

« Rénovation mais pas de reconstruction »

Les expériences passées ont imposé à tous les élus quelle que soit leur tendance politique, une réflexion de fond sur les besoins réels de la Commune. **Quelle salle pour quelle utilisation ?** Au final, le PLR est favorable à une rénovation complète de la salle actuelle avec des matériaux et une technologie d'aujourd'hui tout en lui conservant son cachet et son style architectural.

Un élément avait été sous-estimé dans le passé : même si elle est vétuste, notre salle communale est fonctionnelle et surtout adaptée aux besoins de la population. L'offre sera complétée avec la **création de salles pour les sociétés**. La rénovation proposée par le PLR fera l'objet d'un investissement d'une taille **adaptée aux moyens et aux besoins de la Commune**. La reconstruction prévue antérieurement était probablement trop ambitieuse et ne répondait pas aux nécessités communales.

6. Halte CFF

« En profiter pour redonner vie au hameau Chambésy-dessous »

Les travaux des CFF liés à la quatrième voie afin d'accueillir le train au quart d'heure entre Coppet et Genève vont nous amener quelques nuisances mais nous offrent surtout l'**opportunité de réaménager le secteur** qui va de la gare à l'ensemble de Chambésy-dessous. Ce devrait être l'occasion de redonner à cette partie de notre Commune une **animation** qui l'a un peu quitté depuis le départ de la Poste et l'augmentation du trafic de transit.

Le réaménagement actuellement à l'étude portera sur trois axes : créer un espace à proximité du futur passage sous voie, créer un **espace de convivialité entre la gare et la nouvelle Auberge** et enfin, retrouver une fonction à la place de la Fontaine. Pour ce faire, la Commune a acquis les trois parcelles de l'ancienne poste afin de pouvoir y installer, dans une seconde phase, de nouvelles activités qui apportent un plus aux habitants de la Commune et du quartier.

La réflexion inclut également l'impact du projet de lotissement de la Malvande actuellement à l'examen, les cheminements cyclables et piétons, la lutte contre les voitures-ventouses, la lutte contre les nuisances, en particulier sonores causées par le trafic ferroviaire et routier, dans le respect de l'harmonie architecturale du quartier.

Par son implication dans la Commission de l'aménagement et au Conseil administratif, la majorité PLR est le moteur de cette réflexion, qui intègre toutes les opinions et devra comporter une consultation plus large des habitants.

Vos Conseillers municipaux



**Daniel
BERNER**



**Serge
CALAME**



**François
CURTIN**



**Ariane
DELESSERT**



**Pauline
FAIGAUX**



**Linda
JUILLERAT**



**Julien
JUNGO**



**Catherine
KÖSSLER**



**Daniel
KÖSSLER**



**Mariangela
LUNDGREN-
RESENTERRA**



**Eric
PALANDELLA**



**Richard
PÉRIAT**



**Rolin
WAVRE**

PLR
Association
Pregny-Chambésy



PLR

Association
Pregny-Chambésy

Association PLR de Pregny-Chambésy

c/o M. Rolin Wavre
Président
Chemin des Cornillons 8
1292 Pregny-Chambésy



À VOS AGENDAS
APÉRO-SURPRISE
de début d'année
AU CENTRE DU VILLAGE
> Jeudi 26 janvier dès 18 heures

Vos Conseillers administratifs

Isabelle RASMUSSEN
& Philippe SCHWARM

Questionnaire à la population :

- Êtes-vous favorable à un marché aux produits du terroir dans la commune ? Dans l'affirmative, quelle serait selon vous le lieu le plus approprié ? (deux réponses possibles maximum)

- Devrait-il être permanent (quotidien)
 ou hebdomadaire (une ou deux demi-journées) ?

Suggestions/remarques ? (faites nous part de vos suggestions et/ou remarques)

Votre soutien et vos opinions comptent pour nous. Vos coordonnées :

Nom Prénom

Adresse

Code postal / ville

Mail @

Téléphone

- Je désire adhérer à l'association comme membre de « soutien » et m'acquitterai d'une cotisation annuelle de 50.-
- Je souhaite m'investir davantage et aimerais que vous me contactiez



Association PLR de Pregny-Chambésy

c/o M. Rolin Wavre
Président
Chemin des Cornillons 8
1292 Pregny-Chambésy

